



Bulletin municipal juin 2012

Gergy informations



Horaires d'ouverture

- Lundi au Samedi 8 h 30 à 12 h 00
- Lundi au Vendredi 13 h 30 à 17 h 30



Secrétariat mairie
tél. 03 85 98 12 90
fax 03 85 98 12 99

Email : mairie@gergy.fr
Site Internet: www.gergy.fr



Comme chaque année à la même époque, le Conseil Municipal a voté le budget primitif pour l'année 2012 lors de la séance publique du 30 mars.

Le budget de fonctionnement comparé au compte administratif 2011 dont le détail apparaît dans les tableaux ci-contre laisse apparaître un excédent de clôture d'un montant de 278 108 €.

Celui-ci est marqué cette année par les transferts de compétences au Grand Chalon qui s'accompagnent des transferts de charges. Ainsi, le solde est néanmoins positif de 15 789 € au profit de la commune. Par ailleurs, les charges liées à la petite enfance, à la gestion des réseaux d'assainissement et d'eau pluviale, à l'urbanisme n'incombent plus à la commune.

De même de nouvelles actions seront conduites par le Grand Chalon telles la cohésion sociale, le pôle prévention santé, les personnes âgées, les gens du voyage....

L'excédent de clôture du budget primitif, permet d'affecter 198 108 € à l'investissement tout en conservant 80 000 € en fonds de roulement du budget de fonctionnement.

A noter que les taux communaux de la fiscalité locale n'évolueront pas cette année. Seules les bases évoluent de 1,8 % de par la loi de finance 2012.

Le budget d'investissement équilibré en dépenses et recettes à 733 982 € est en nette diminution par rapport aux années précédentes. D'importants travaux d'équipement tels l'aménagement de la structure d'accueil périscolaire et de loisirs ainsi que le Relais d'Assistantes Maternelles sont maintenant terminés. Néanmoins, en 2012, un programme des travaux d'isolation dans les bâtiments et des travaux sur la voirie communale sont envisagés.

Poursuivant les actions menées dans le domaine des économies d'énergie préconisées par le diagnostic établi sous l'égide du SYDESL, des huisseries seront remplacées : à l'école maternelle, à la bibliothèque, à la Salle Delorme, à la salle Marcel Amiens ainsi que dans des logements ou commerces appartenant à la Commune. Un ancien bureau situé à l'étage de la maison Mugnier sera transformé en studio et offert à la location. Dans ce même bâtiment, l'ancien cabinet médical sera reconfiguré et accueillera prochainement une auto-école.

En voirie, des travaux de revêtement sont prévus rue des Varennes et route du Grand Villeneuve du passage à niveau à la Route de Virey.

Des poteaux incendie seront remis en état, d'autres seront nouvellement implantés rue de la Prairie et route de Lessu. L'acquisition d'une cureuse de fossé permettra un entretien régulier des fossés longeant les voies communales et chemins ruraux.

Comme nous l'avions annoncé dans le Bulletin d'Information n° 67, le legs de Madame Leclerc au profit de la commune servira pour partie à la création d'un équipement sportif type City Stade.

Une autorisation de programme d'un montant de 663 173 € TTC a été créée pour financer les travaux de restauration de l'Eglise. Cette autorisation de programme est échelonnée sur une période de 2012 à 2017. Les crédits de paiement sur 2012 s'élèvent à 8 000 € auxquels s'ajoutent les frais d'étude pour un montant TTC de 29 330 €.

Les subventions et aides sollicitées auprès de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) 30 %, de l'Europe (FEADER) 30 %, de la sauvegarde de l'Art Français du Conseil Général 25 % du reste à charge, et le Fonds de Compensation de la TVA sont espérées à hauteur de 539 213 €. Néanmoins, il semble maintenant peu probable que l'on obtienne les Fonds Européens FEADER.

Par ailleurs, une souscription est ouverte au profit de cette restauration (renseignements à la mairie).

Les travaux comprenant les 2 phases de la tranche n°1, c'est à dire la réfection complète du clocher sont envisagés pour le printemps 2013.

En effet, pour ne pas avoir à démonter les échafaudages après la phase 1 et les remonter pour la phase 2, il est prévu de réaliser les 2 phases simultanément. La suite des travaux sera engagée également en plusieurs phases échelonnées jusqu'en 2017. Un article spécifique est consacré à la réfection de l'église.

Le budget 2012 marque une pause dans les investissements importants réalisés ces dernières années voire ces dernières décennies et qui ont permis à notre commune de se doter d'équipements structurants pour améliorer le cadre de vie de nos concitoyens.

Budget de fonctionnement 2012

DEPENSES				
Article	Libellés	CA 2011	BP 2012	% par rapport aux dépenses totales de fonctionnement
011	Charges à caractère général	447 590,84 €	483 252 €	26,11 %
012	Charges de personnel	652 381,19 €	643 930 €	34,78 %
65	Autres charges de gestion courante	164 706,13 €	173 411 €	9,37 %
66	Charges financières	91 956,79 €	96 610 €	5,22 %
67	Charges exceptionnelles	3 060,00 €	13 920 €	0,75 %
68	Amortissement subventions équipement	113 380,10 €	108 820 €	5,88 %
22	Dépenses imprévues		3 000 €	0,16 %
011	Atténuation de produits		130 131 €	
	Autofinancement des investissements	0 €	198 108 €	10,70 %
	Total des dépenses de fonctionnement	1 473 075,05 €	1 851 182 €	
RECETTES				
Article	Libellés	CA 2011	BP 2012	% par rapport aux recettes totales de fonctionnement
70	Produits des services	52 055,70 €	44 615 €	2,31 %
73	Impôts et taxes	782 696,50 €	862 423 €	44,66 %
7311	Dont Contributions directes	637 322,00 €	654 385 €	33,89 %
74	Dotations et participations	753 805,64 €	674 312 €	34,92 %
7411	Dont Dotation Globale forfaitaire	356 437,00 €	360 067 €	18,64 %
75	Autres produits de gestion courante	84 445,29 €	70 200 €	3,64 %
013	Atténuation de Charges	30 323,24 €	25 550 €	1,32 %
76	Produits financiers	23,40 €	25 €	0 %
77	Produits exceptionnels	4 185,00 €	110 080 €	5,70 %
002	Excédent antérieur reporté Fonc	35 862,73 €	143 977 €	7,46 %
	Total des recettes de fonctionnement	1 743 397,50 €	1 931 182 €	
	Excédent de clôture	270 322,45 €	80 000 €	

Budget d'investissement 2012

Objet ou programmes	Dépenses	Recettes
Déficit reporté	151 339 €	
Affectation lors du vote du CA 2011		48 335 €
FCTVA (remboursement TVA)		36 920 €
Taxe Locale d'Équipement		17 540 €
Intégration propriété Leclerc	65 000 €	65 000 €
Remboursement d'emprunts	133 400 €	
Engagement emprunt Judo	23 651 €	
Amortissement subventions équipement		108 820 €
Cautionnements donnés & reçus	5 000 €	5 000 €
Dépenses imprévues	5 000 €	
Accueil Périscolaire	4 588 €	119 714 €
Eglise	32 830 €	9 188 €
Révision PLU	2 540 €	3 400 €
Terrains de sport	78 398 €	28 605 €
Acquisition propriétés	1 800 €	
Environnement	4 420 €	
Acquisition matériel	19 426 €	
Travaux bâtiments	63 427 €	
Travaux voirie	132 663 €	17 145 €
Camping/Halte Nautique	10 500 €	
S/Total	733 982 □	459 667 □
Prélèvement sur recettes de fonctionnement		198 108 €
Emprunt d'équilibre		76 207 €
Total	733 982 □	733 982 □

A l'écoute du conseil

Depuis la parution du précédent bulletin, le Conseil Municipal s'est réuni à quatre reprises :

FINANCES

Le 9 décembre 2011

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer un avenant à la convention signée avec le représentant de l'Etat pour la dématérialisation des actes administratifs, afin d'étendre cette transmission aux actes budgétaires.

Prononce l'admission en non-valeur pour apurement comptable des loyers non recouverts dus par la SCI RIVER SAONE au titre des années 1999 à 2003.

Charge le Maire d'établir une convention avec le Grand Chalon pour définir les modalités financières de remboursement 2012 pour les services transférés au 1^{er} janvier 2012.

Inscrit en investissement l'acquisition de matériel pour la cantine scolaire.

Le 9 mars 2012

Le Conseil Municipal adopte les comptes administratifs et de gestion 2011, de l'Atelier du Pré de la Mare, du Lotissement de Raconnay, et le budget primitif 2012 du Lotissement de Raconnay.

Vote une subvention exceptionnelle de 13 919,22 € du budget général au budget annexe lotissement de Raconnay en vue de le solder à l'issue de l'exercice 2012.

Vote les subventions annuelles aux divers organismes associatifs et accorde une subvention de 220 € à l'école primaire pour l'activité tennis réalisée au cours de l'année scolaire 2011/2012.

Le 30 mars 2012

Le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2012 arrêté à :

- Investissements équilibrés à 733 982 €
- Dépenses de fonctionnement : 1 851 182 €
- Recettes de fonctionnement : 1 931 182 € dont 198 108 € affectés à l'investissement

Ce budget permet entre autres :

- la poursuite des travaux visant à réaliser des économies d'énergie,
- la poursuite de la réfection de la voirie, Route du Grand Villeneuve et Rue des Varennes
- l'installation d'une structure type « City Stade »
- la remise aux normes de divers poteaux incendie
- la poursuite des études de la réfection extérieure de l'église
- le réaménagement de locaux vacants en vue d'une part d'accueillir une agence d'auto-école et d'autre part l'aménagement d'un logement,
- la poursuite de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme.

Par ailleurs, les taux de la fiscalité sont maintenus au même niveau qu'en 2011, soit :

- Taxe d'habitation à 12,34 %
- Taxe du Foncier non bâti à 42,99 %
- Taxe du Foncier bâti à 18,21 %

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / ENVIRONNEMENT

Le 9 décembre 2011

Le Conseil Municipal décide de prendre en charge deux compléments de bornage pour régulariser des limites entre voirie et domaine privé, l'un, Rue des Huilliers, l'autre Rue du Lavoir.

Le 27 janvier 2012

Le Conseil Municipal envisage l'installation d'un terrain multi sports genre « City stade » et sollicite de Monsieur le Préfet une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2012.

Autorise le Maire à signer une convention avec le SYDESL pour le passage en souterrain d'un câble électrique sur la parcelle ZH 169, nécessaire à l'enfouissement d'une ligne électrique desservant le bâtiment AEROMETAL.

Prend connaissance du lancement de la commercialisation des lots de la 2^{nde} tranche du Beauchet.

Le 9 mars 2012

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'avenant de résiliation à la convention de mise à disposition des services de l'Etat pour l'instruction des actes Autorisation D'occupation des Sols et la convention du Grand Chalon pour cette même prestation, le changement devant intervenir au 1^{er} juin 2012.

Adopte le projet présenté par le SYDESL pour le remplacement de matériel vétuste sur Raconnay et dont la participation communale s'élèvera à 6200 € HT.

Autorise la signature d'un acte notarié permettant de régulariser la situation d'une parcelle à Bougerot.

Décide de mettre en vente un lot de 8 à 10 stères de bois fabriqués issus d'une coupe au camping.

Le 30 mars 2012

Le Conseil Municipal reconduit les prix d'encouragement pour le fleurissement des maisons individuelles en accordant 20 bons d'achat de 40 €.

Autorise le Maire à signer le renouvellement du contrat d'entretien des terrains de tennis.



Menuiserie Labille
[Menuiserie du bâtiment & Agencement]
Depuis 1963

Christian Labille
☎ 03 85 46 93 25
ou 06 12 18 26 65

177 avenue Boucicaut - 71100 Chalon/Saône
Tél. 03 85 46 49 47 - Fax 03 85 46 76 54
chlabille71@orange.fr

A l'écoute du conseil

BATIMENTS

Le 9 décembre 2011

Le Conseil Municipal accepte la mission proposée par ETBAT pour réaliser une étude technique supplémentaire concernant la structure de l'église et sollicite un complément de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Prend connaissance de l'estimation des travaux réalisée par le Cabinet FRAISSE et PALISSE pour la rénovation extérieure de l'Eglise. Il sollicite des subventions auprès de l'Union Européenne, de la DRAC, de la Sauvegarde de l'Art Français et mettra en place une souscription en partenariat avec la Fondation du Patrimoine et l'Association A.QUA. VIE.

Le 9 mars 2012

Le Conseil Municipal valide le projet à présenter au titre du Programme d'Intervention pour l'Investissement Communal 2012. Il s'agit du projet d'isolation et de remplacement de la toiture de 2 salles de classe à l'école primaire pour un montant estimé à 26 771,13 € HT.

le 30 mars 2012

Le Conseil Municipal décide de la mise en place d'une autorisation de programmes et crédits de paiement pour les travaux de l'Eglise.

Autorise la signature d'un avenant au marché de maîtrise d'œuvre du réaménagement de la 2nde annexe pour prendre en compte une modification statutaire de la société.

VOIRIE

Le 30 mars 2012

Le Conseil Municipal sollicite de Monsieur le Président du Grand Chalon une subvention pour réaliser la réfection de la Route du Grand Villeneuve en enrobé économe en CO².

FAMILLE ENFANCE / JEUNESSE

Le 9 décembre 2011

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention avec le représentant de la Direction Générale des Finances Publiques pour mettre en place la possibilité de payer certaines prestations par internet.

Le 27 janvier 2012

Le Conseil Municipal adopte la charte de l'action sociale proposée par le CNAS.

le 30 mars 2012

Le Conseil Municipal accepte le montant de la participation 2012 due au Fonds Solidarité Logement (FSL) (914,90 €) ce fonds ayant pour objectif de favoriser l'accès et le maintien dans le logement des personnes en difficulté sociale et financière.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le 9 mars 2012

Le Conseil Municipal désigne les membres d'une commission « Action sécurité Routière » présidée par Mme LACRAMPE,

correspondant sécurité routière sur la commune et prend connaissance des actions déjà envisagées.

PERSONNEL COMMUNAL

Le 9 décembre 2011

Le Conseil Municipal modifie le tableau des effectifs pour prendre en compte d'une part un avancement de grade et d'autre part pour modifier le temps de travail de deux agents communaux. Des postes devenus vacants sont supprimés et deux postes sont transférés au Grand Chalon dans le cadre du transfert de compétences.

Souhaite exprimer son attachement à la formation des personnels territoriaux en demandant que soit rétabli le taux plafond de 1 % de la cotisation versée au Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) par les employeurs territoriaux pour la formation professionnelle de leurs agents.

Le 9 mars 2012

Le Conseil Municipal accepte de financer la 2^e partie du BAFD d'un agent de l'Accueil de loisirs.

Le 30 mars 2012

Le Conseil Municipal modifie le nombre de Contrat d'Accompagnement à l'Emploi pouvant être accueilli.

NATIONALE INCENDIE extincteurs
CERTEDES APSAD - NE SERVICE N° 0118470446

- Vente
- Entretien
- Recharges toutes marques
- Détection Extinction - RIA
- Signalisation - Plan d'évacuation
- Formation du personnel
- Conformité N4

SA - BP 2 - 71590 GERGY
Tél : 03 85 48 86 28
E-Mail : nationaleincendie@wanadoo.fr

TÉLÉ MÉNAGER SERVICE VENTE & RÉPARATION

extra TNT MP TNT SAT

ELECTROMÉNAGER TÉLÉVISION ANTENNES & SATELLITES

6, place maurier
71590 GERGY
www.extra.fr/magasin-gergy

03 85 91 74 73
bvtelemenagerservice@wanadoo.fr

La Chèvre Poitevine
"C'est avec les meilleures chèvres que l'on fait les meilleurs fromages"
Élevement 2 élevages en Saône et Loire

Découvrez l'un de ces 2 élevages et ses fromages issus d'une agriculture raisonnée

GAEC DU MEIX LANTIN
4 RUE DU CIMETIERE
71590 GERGY
TEL/FAX : 03 85 91 64 53

POUR LES VISITES EN GROUPE NOUS CONTACTER AU N° CI-CONTRE

OUVERT
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H à 12H 30
SAMEDI NON STOP DE 9H à 19H

Subventions 2012

Organismes	Vote du CM	Organismes	Vote du CM
Associations nationales et comités départementaux :			
Arc en Ciel (Rêves des enfants malades)	30 €	Fédération nationale des accidentés du travail	30 €
AMAVIP (Médiation et d' Aide aux Victimes d' Infractions Pénales)	80 €	France ADOT 71 (Association Don d'Organes et de Tissus Humains)	30 €
Association Départementale des PEP 71	30 €	LA LIGUE comité S&L lutte contre cancer	30 €
Association des paralysés de France	30 €	AFSEP - Association Française des sclérosés en plaque	30 €
Association française contre les myopathies	30 €	Papillons blancs	30 €
Association Valentin Haüy (aveugles et malvoyants)	30 €	Prévention routière - Comité 71	30 €
		Protection civile	30 €
Centre régional Léon Bérard	30 €	Sésame autisme	30 €
Croix Rouge Française	30 €	AIDES (lutte contre le SIDA)	30 €
Associations locales :			
ADMR (Association à Domicile en Milieu Rural)	150 €	Les monotitudes (asso. Chalonnaise de monocycle) - activités à Gergy	66 €
Lire à l'hôpital	30 €	Maison du blé	45 €
Amicale pour le don de sang bénévole	120 €	Ligne de démarcation - Musée, centre de recherches)	50 €
Asso indépendante Collège Verdun	90 €	Musée de l'école St Rémy	45 €
Association d'aide aux personnes âgées ou malades isolés	355 €	Restos du cœur 21 (Produits alimentaires et hygiène) Verdun/le Doubs	200 €
Ecoute et soutien des enfants hospitalisés Chalon	30 €	Age d'or, âge Doubs - EHPAD Verdun sur le Doubs	50 €
Fédération des Foyers Ruraux	30 €	Restos du cœur 71	50 €
Foyer Socio éducatif Collège Verdun	90 €	Vélo Club Saône et Doubs	66 €
Groupe d'Etudes Historique de Verdun	122 €	Visite des malades hospitalisés	30 €
Ecoles extérieures :			
CFA Bâtiment Autun	80 €	MFR Semur en Auxois	40 €
CFA BTP Dijon	40 €	MFR Etang sur Arroux	40 €
CIFA Mercurey	240 €	Asso. Formation professionnelle BTP 01	40 €
MFR la Clayette	80 €		
Associations de Gergy :			
Amicale des Sapeurs Pompiers	500 €	Comité d'entente pour gerbes	180 €
Section locale combattants - 20 ans	66 €	FNACA	66 €
Cantine scolaire	500 €	Comité des fêtes	500 €
Club Age d'or	129 €	Club détente et amitié	265 €
Jardin créatif	106 €	Espérance Judo Gergy	1 500 €
		FLL GERGY-VERJUX	1 500 €
Coopérative scolaire (maternelle)	704 €	Coopérative scolaire (primaire)	1 408 €
Fanfare	1 150 €	Fanfare Ecole de musique	6 000 €
Foyer école danses	1 200 €	Foyer Rural	550 €
Majorettes (activités peinture)	66 €	Gergy's Scrabble	90 €
Sté de pêche	66 €	Sté de chasse	66 €
Sté de pétanque	66 €	Sté de pétanque école	100 €
Tennis Club	90 €	Tennis école	362 €
Total des subventions			19 969 □

Point sur le PLU

La révision du Plan Local d'Urbanisme initiée par délibération du Conseil Municipal en date du 9 décembre 2009 arrive en phase finale.

Le débat sur le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) a eu lieu au conseil communautaire du 12 avril et au conseil municipal le 18 avril. La présentation du projet aux Personnes Publiques Associées a eu lieu le 15 mai 2012, et a été suivie d'une réunion publique organisée au Foyer Rural à 20 H 00.

Les différentes étapes sont les suivantes :

28 juin 2012, arrêt du PLU par le Conseil Communautaire,

Juillet à Octobre : consultation des Personnes Publiques Associées,

Novembre 2012 : enquête publique

Décembre 2012 : rapport du Commissaire enquêteur,

Janvier 2013 : approbation finale par le Conseil Municipal

Février 2013 : approbation finale par le Conseil Communautaire.

Après l'approbation du conseil communautaire, le PLU deviendra donc opposable au tiers et viendra remplacer l'actuel POS de Février 2000.

Il est important de souligner l'intérêt qu'il faut porter à l'enquête publique. Après quoi, toute remarque ou réclamation ne sera plus possible sauf à avoir recours à une procédure administrative.

Communauté d'Agglomération

Comme nous l'avions annoncé dans le bulletin d'information n° 67, le Grand Chalon dispose depuis le 1^{er} janvier 2012 de nouvelles compétences qui progressivement se mettent en place techniquement et administrativement. L'année 2012 sera une année charnière pour finaliser l'organisation de ces nouvelles compétences.

Le Grand Chalon aide les communes rurales : depuis 2011, le conseil communautaire a approuvé la création d'un Fonds d'Agglomération aux Projets Communaux. Ainsi, sont éligibles les projets ayant un intérêt d'agglomération s'inscrivant dans 5 domaines d'intervention suivants :

- 1) L'aménagement de voirie ayant un impact réduit sur l'environnement
- 2) Le développement des activités économiques et touristiques de proximité
- 3) L'aménagement paysager environnemental
- 4) Les études communales environnementales et urbaines
- 5) La valorisation des bâtiments communaux pour la mise en œuvre d'un projet de développement rural

Le montant de l'enveloppe annuelle à répartir entre les 5 thématiques pour les 34 communes rurales est de 350 000 € pouvant être chaque année porté à 500 000 € selon les besoins.

Le nouveau règlement d'intervention a été approuvé lors du Conseil Communautaire du 12 avril 2012.

Notre commune présentera le projet de réfection de la voirie route du Grand Villeneuve pour la partie revêtement en enrobé tiède économe en CO².

Le Grand Chalon aide les associations culturelles et sportives.

Au titre du dispositif d'intervention en faveur des écoles de musique et de danse de l'Agglomération, l'école de musique percevra pour l'année 2012 une aide de 2 721 € et l'école de danse du Foyer Rural une aide de 1 200 €.

Au titre du Fonds d'Agglomération pour l'aide à la Promotion des Activités Sportives (FAAPAS), les associations sportives de la commune se partageront la somme de 8 141 € répartie de la façon suivante :

L'Espérance Judo : 1 363 €

Le Tennis Club : 1 548 €

Le FLL Gergy-Verjux foot : 4 343 €

Le Vélo Club : 100 €

La Société de Pétanque : 387 €



Les travaux à l'église

L'ÉTAT DES LIEUX

Suite aux visites diagnostic et aux relevés précis complémentaires, ainsi qu'à l'observation détaillée du bâtiment menés pendant l'avant projet sommaire, il apparaît que des fissures sont réapparues dans les enduits intérieurs refaits en 1985 lors d'une précédente opération de consolidation de l'édifice dont la construction peut être datée de la première moitié du XIII^e siècle par son aspect stylistique.

Le clocher fut détruit par la foudre en 1644 emportant avec lui une partie de la façade occidentale. Il fut reconstruit en brique sans que l'on puisse déterminer si les travaux furent réalisés sur le plan originel. La foudre tomba à nouveau sur le clocher en 1826. Des travaux furent alors entrepris pour la reprise de la charpente de la flèche et de la première travée de la nef. Les charpentes que nous voyons actuellement à ces endroits datent probablement de cette date de même que la suppression des tuiles plates de grande dimension (30 x 50 cm env.) que nous trouvons encore dans le comble de la nef et qui la couvraient vraisemblablement. Ces travaux sur le clocher et la nef s'accompagnèrent de la réfection des couvertures des bas-côtés. Ceux-ci étaient peut-être couverts à une époque, de lave si l'on en croit le niveau des corbeaux supportant les pannes faitières originelles. Mais aucune trace de lave n'a été trouvée.

En 1959, la foudre toucha à nouveau le clocher dont la couverture fut à nouveau restaurée.

Tous ces éléments n'ont pas été sans conséquences sur la solidité de l'édifice. Après les travaux de 1827, tout semblait alors s'être stabilisé. Pourtant, du clocher, les problèmes allaient se déplacer vers la périphérie. En effet, soixante dix ans plus tard, en 1897, l'architecte Larnoy lançait une campagne de travaux visant à reconstruire les contreforts du bas-côté Nord qui étaient totalement en ruine et avaient entraîné la dégradation des voûtes et couvertures de ce bas-côté. Les pierres de taille employées pour cette réfection, hormis celle de réemploi, furent extraites des carrières de Meursault et les moellons des carrières de Remigny.

Trois ans plus tard, c'était le bas-côté Sud qui subissait le même sort si ce n'est que la voûte de la première travée fut complètement refaite et conserve encore la trace des déformations sur ses nervures. Malgré les travaux de confortement alors réalisés, de nombreuses fissures apparaissent dans les voûtes de la nef et des bas-côtés qui demandent de gros travaux réalisés en 1985. Les travaux se décomposèrent en plusieurs tranches, la première concernant la reprise en sous œuvre des fondations des piles de la première travée de la nef, la réfection des glacis de contreforts et la réalisation de pluviales en cuivre. La seconde phase concernera le renforcement

des fondations des contreforts et la réalisation des pinces latérales faisant fonction de murs contreforts.

La deuxième voûte de la nef fut complètement reprise par la suite. Lorsque ces travaux furent achevés, les restaurations intérieures furent engagées entre 1980 et 1989 pour finir en 1993 avec la réfection du chœur.

Malgré les travaux de confortation de 1985-1989, l'église poursuit sa déformation et des fissures sont apparues même dans des endroits où elles n'existaient pas en 1985 comme dans la chapelle à voûte d'ogive du bas-côté Sud. Le bâtiment continue à travailler et les confortations ont fait migrer les descentes de charges vers des points plus fragiles.

Malgré ces déformations présentes et passées, les maçonneries ne se sont désorganisées que très localement. Ces déformations se traduisent en fait essentiellement par des fissures suivant les lignes de joints. Par contre, de nombreuses pierres de soubassement présentent des fissures horizontales typiques d'un écrasement consécutif au dévers doublé pour quelques unes des faiblesses au gel provoquant le faïençage. Les pierres de soubassement de la partie la plus ancienne, du côté chœur, ont, elles, subi un déchaussement pour les mêmes raisons du fait de leur constitution pelliculaire (12 cm au minimum).

Dans l'ensemble, les enduits sont très dégradés, excepté en reprises ponctuelles de mortier de ciment, d'une dureté relative puisque constitués de mortier de chaux hydraulique ou de chaux artificielle. Les charpentes sont en bon état si l'on excepte une très importante dégradation sur une des poutres de support du beffroi.

Les couvertures de tuiles plates sont dans un état très inégal, la face Nord étant beaucoup plus dégradée que la façade Sud. On peut estimer aux deux tiers les tuiles irrécupérables.

Les vitraux présentent quelques manques mineurs, par contre la plupart de leurs protections sont dégradées.



Les travaux à l'église

LE PROJET DE RESTAURATION

Pour pallier la poussée de la voûte centrale transmise par les murs contreforts des bas-côtés aux gouttereaux de ceux-ci, ainsi qu'au déversement des angles Sud-Ouest et Nord-Ouest, il est préconisé le remplissage des reins de la deuxième travée de la nef pour un rééquilibrage des descentes de charge, la réalisation des chaînages en béton armé sur les gouttereaux des bas-côtés avec chaînage vertical fibre de carbone et résine au droit des contreforts. Cette préconisation est conditionnée par une étude spécifique d'un bureau d'étude spécialisé.

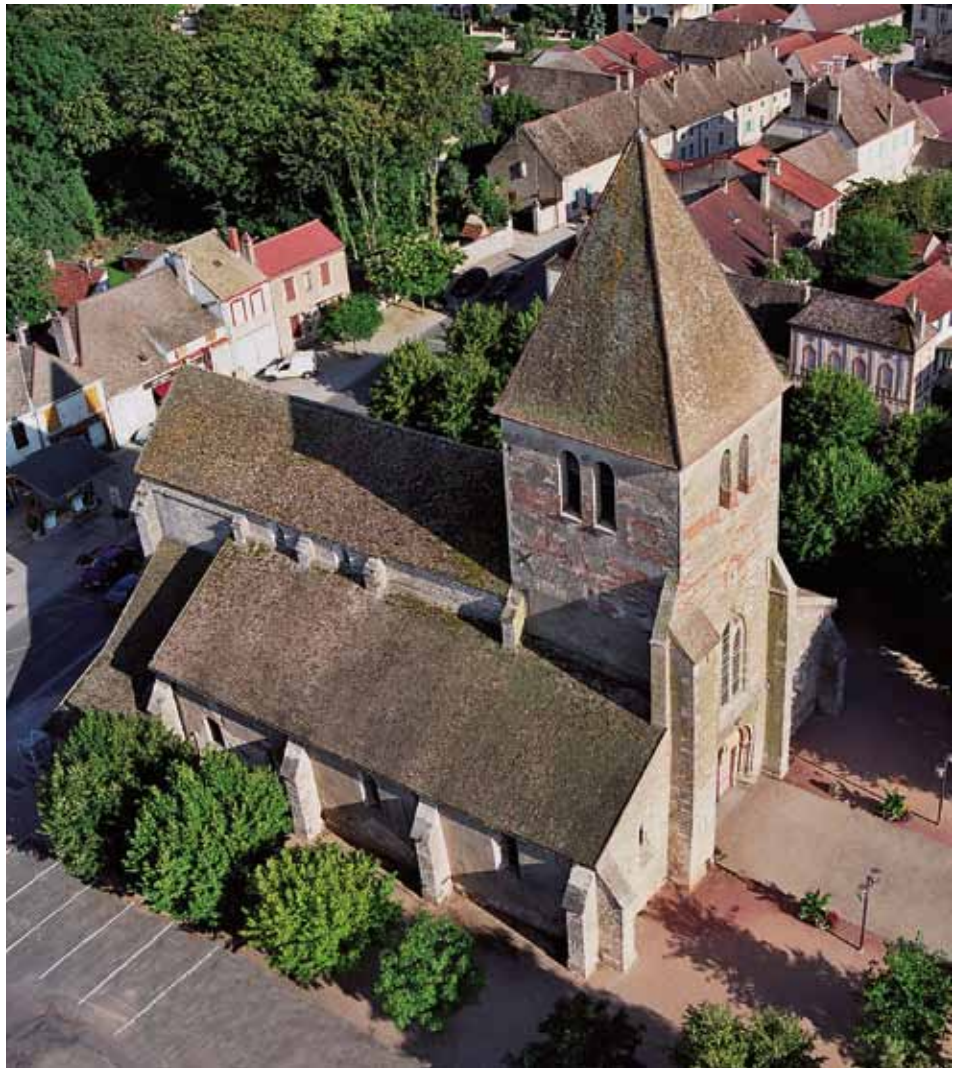
L'abri bus et le local de rangement associatif seront arasés à un mètre de haut de manière à former des courtes jardins.

Sur le clocher, il est proposé de réouvrir les anciennes fenêtres et de remplacer les murs de remplissage par des abat-sons.

Le portail sera repris en supprimant la partie maçonnée et remplacée par une verrière. Les portes en bois seront retravaillées.

La charpente subira une révision générale des assemblages et une poutre fendue du beffroi sera reprise par cerclage.

Le toit sera recouvert de tuiles plates 15 x 27 avec raccord des tuiles existantes. Un tiers des tuiles récupérables pourront être reposées sur les bas-côtés, par contre, la nef d'accès plus difficile sera entièrement refaite en tuiles neuves.



Les enduits seront réalisés à la chaux-badigeon sur l'ensemble des façades, badigeon ocre jaune sur les pierres de taille, et enduit chaux sable clair sur le clocher sans badigeon.

Ce projet a été élaboré par le groupement d'architectes Gil Fraisse et Fabien Palisse en étroite collaboration avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et

Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France.

Nous rappelons que l'Eglise de Gergy est inscrite sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques par arrêté ministériel en date du 22 juillet 1937.

**SANITAIRE - PLOMBERIE - ZINGUERIE**
Installation - Entretien - Dépannage
CHAUFFAGE CENTRAL
Partenaire DolceVita et Provalis
Énergies renouvelables
Philippe MONIN

9, rue de la Bretonnière - Baignant
71350 ALLEREY-SUR-SAÔNE
Tél. : 03 85 91 87 83 ou 06 09 80 76 97
e-mail : moninphilippe@orange.fr

**Artisan MENUISIER**

GUY Christophe
Tél./Fax 03 85 91 77 86
Port. 06 21 30 29 12
1 rue de la Prairie
Z.A. Bougerot - 71590 GERGY



A votre domicile
HOMMES, FEMMES, ENFANTS
EMILIE COIFFURE
06-30-78-07-57
GERGY
coupes, couleurs, mèches, permanentes...
classique et moderne

Travaux terrassement et assainissement
R.T.P.
Regis PEPIN travaux publics
25 Route d'Osney 71590 GERGY
Tél. 06 22 36 56 10



Renouvellement de canalisation d'eau potable

Dans le cadre du renouvellement programmé de ses canalisations d'eau potable, le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Basse Dheune a décliné son programme pour 2012 sur notre commune.

Ainsi, outre les extensions déjà réalisées dans les deux tranches du lotissement « Le Beauchet » des renouvellements de canalisations sont programmés Rue de la Prairie avec la pose de 195 m de conduite PVC, Ø 125 mm, 245 m de conduite PVC Ø 63 mm avec la reprise de 23 branchements. Un nouveau poteau de défense incendie sera installé à l'angle de la Rue du Lavoir. Rue du Pautet, 60 m de conduite Ø 63 mm seront remplacés avec la reprise de 4 branchements. Rue Chariot ce sont 320 m de conduite Ø 63 mm et 9 branchements qui seront renouvelés

ainsi que Route de Lessu où 340 m de conduite Ø 125 seront posés avec reprise de 15 branchements et l'installation de deux poteaux incendie.

Par ailleurs, dans le cadre de la sécurisation de l'approvisionnement, une interconnexion avec le réseau d'eau potable du Grand Chalon sera réalisée entre la Route de Virey et le hameau de Chemenot sur la commune de Sassenay. Dans ce cadre 1705 m de conduite Ø 125 mm seront posés de même que 27 branchements seront repris. Un débitmètre sera installé permettant de mesurer les consommations en provenance de chaque réseau.

Enfin, suite à une fuite importante, constatée pendant l'hiver 30 m de conduite Ø 140 mm seront remplacés dans la traversée de la Vandaine à la limite des communes de Gergy et Allerey sur la RD n°5.

Il est à noter que lors de la reprise des branchements, tous les nouveaux compteurs seront installés sur le domaine public. La liaison entre le domaine public et l'installation privée, est à la charge du Syndicat. Ces nouveaux compteurs seront tous équipés du système de radio-relève qui permettra la facturation semestrielle basée sur des consommations réelles et non sur des estimations de consommation.

Dans un souci d'amélioration de la qualité de l'eau distribuée aux usagers, le Syndicat lance une étude pour l'installation d'un système de filtration à la source du fer et du manganèse complété par un traitement de décarbonatation pour réduire la dureté que chacun d'entre nous peut constater avec l'entartrage important des installations. Cet investissement estimé d'environ de 3,5 M€ pourrait être opérationnel d'ici deux ans.



CETTE FEMME
A LE POUVOIR
D'AFFRONTER
LES FUITES D'EAU.

ASSURANCE ET ASSISTANCE FUITE

Comme elle, ne subissez plus les conséquences d'une fuite d'eau.

Vous ne payez plus l'intervention d'un plombier, ni l'excédent de consommation occasionné par une fuite d'eau.

POUR EN SAVOIR PLUS

Agence clientèle :
24, rue Professeur Leriche - 71100 Chalon-sur-Saône
Du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h.

N°Azur 0 810 011 111
prix d'un appel local depuis un poste fixe.
Du lundi au vendredi de 9h à 18h.

www.assurance-fuite.fr



SARL HUMBERT PATRICE

TERRASSEMENTS - AMÉNAGEMENT DE COUR
TRAVAUX PUBLICS - ASSAINISSEMENT
LOCATION MATÉRIEL AVEC CHAUFFEUR

Bureau : Rue Vacheret - 71 150 Demigny
Tél. 06 21 58 75 67 / Fax 03 85 49 90 43
Dépôt : Z.A. Gergy - 71 590 Gergy



Point sur la sécurité routière

Depuis maintenant plusieurs semaines, une nouvelle commission s'est créée à Gergy. Cette commission mise en place par les élus a pour vocation de mener des actions de sensibilisation aux dangers de la route. Elle est présidée par Madame Marie-Hélène LACRAMPE.

Les écoliers, mais également les collégiens, les seniors et tous ceux concernés par ce sujet pourront bénéficier d'actions de prévention sur ce thème.

Les membres de la commission Sécurité Routière de Gergy, ont tous participé à une demi-journée de sensibilisation avec la gendarmerie, sur l'accidentologie nationale, départementale et locale, ainsi que les facteurs accidentogènes (vitesse et alcool) mais également sur les dégâts des stupéfiants au volant.

Avec une grande motivation de la part de tous, plusieurs actions ont déjà vu le jour.

C'est ainsi que la première action s'est effectuée à l'école primaire auprès des classes de M. Maurice et M^{me} Chanel. Un exercice pratique sur la piste de sécurité routière (SR) et des exercices théoriques ont permis d'aborder les thèmes de l'enfant piéton, du bon et mauvais comportement, du partage de la route entre les différents usagers. Une remise de diplôme a clôturé l'après-midi avec un policier de la Brigade Motorisée Urbaine, présent lors de cette action.

Un quizz SR a également été créé pour les CM1 et CM2, disponible sur le site de l'école primaire. Il s'agissait d'un questionnaire abordant une culture Sécurité Routière suscitant une recherche de la part des élèves.



Le centre de loisirs a également demandé l'intervention d'une action lors des vacances de Pâques.

Cela a sollicité 5 membres de la commission pour un parcours cycliste dans Gergy avec une reconnaissance des règles du code de la route, le respect des autres usagers, se faire voir et être vu etc..., un parcours pédestre pour les plus jeunes ainsi que des exercices théoriques. Cette action s'est déroulée le mercredi 25 avril de 14h à 16h30.

D'autres projets sont en préparation. En effet, le mardi 10 avril, la commission s'est réunie afin de préparer une action pour les collégiens de Verdun qui prennent le bus et s'arrêtent sur notre commune.

Une dizaine d'élus se sont réunis. Nous avons fait appel à la gendarmerie afin de participer à cette action de prévention. Le but est de discuter avec les collégiens sur leur comportement lors de la descente et montée des bus de ramassage scolaire. La nécessité

de porter des vêtements visibles pour être vu lors des traversées de route sera un thème également abordé avec les membres de la commission.

Un tract leur sera distribué pour les informer des angles morts importants des bus, mais également sur le savoir-être dans le bus et lors des montées et des descentes. Nous espérons rencontrer un écho permettant de reproduire cette action à l'automne sur les arrêts de bus que nous n'avons pas pu faire ce mardi 15 mai. La priorité a été donnée sur les arrêts les plus fréquentés, notamment sur la RD5, à l'église, Raconnay, et Villeneuve.

D'autres projets sont à l'étude et nous espérons que cette nouvelle commission servira les gergotins.

Certes la prévention des risques routiers est un enjeu national mais chacun, en adoptant un comportement citoyen, permettra de rendre la route plus sûre pour tous.



ENT. DOVAL Juan-José
PLATRERIE - PEINTURE
RAVALEMENT DE FAÇADES
11, rue de la Reppe Fortée / 71590 Gergy (Raconnay)
Tél. 03 85 91 74 12 - Port. 06 79 76 99 53



MYRIAM
Coiffure à domicile
À votre service
Coupe femme, homme et enfant
Brushing
Mise en plis
Couléur
Perméariéto
PRATIQUE RAPIDE ET FAMILIALE
06 07 60 36 78 (Gergy)



ATELIER JDESSIN
Jocelyne DETROIT - Dessinatrice en bâtiment
3 Chemin des Paucoups
71620 ST MARTIN EN BRESSE
Tél/Fax : 03.85.47.00.87
atelier.jdessin@free.fr
n° SIRET 33024601800023
Permis de Construire, Déclaration Préalable, maison individuelle, rénovation, garage...



Fioul ordinaire
ou TOTAL FIOUL PREMIER
DISTRIBUTEUR FIOUL AGRÉÉ
PETROBRESS
PIERRE DE BRESSE
Tél. 03 85 76 22 05
"L'énergie est notre avenir, économisons-la"
livraisons rapides



**NOTRE MÉTIER LES OUTILS DE MARQUAGE :
MANUELS, SUR PRESSES, AUTOMATIQUES, ASSISTÉS PAR ORDINATEUR**

ÉTUDE, RÉALISATION, INDUSTRIALISATION,

INTÉGRATION SUR LIGNES DE FABRICATION

TRAÇABILITÉ POUR ISO 9000

Conception: Lucien BRANCO/ABD / Photos: Daniel RAY

MARQUER, NUMÉROTÉ, REPÉRER

BERNARD, VANDROS, GOM - 31 RUE CHARDONNET - B.P. 7 - 71590 GERGY - FRANCE
 Tél. : 03 85 97 26 26 - Fax : 03 85 91 71 58
 E-mail : commercial@bvgsa.com - Internet : www.bvgsa.com



**VENTE
LOCATION
ESTIMATION**



**VOTRE AGENCE,
VOTRE BIEN IMMOBILIER !**



**DORNIER
IMMOBILIER**

VERDUN/DOUBS

www.dornierimmo.com



CATHERINE
06 24 35 27 50
FRANÇOIS
06 18 44 42 30

13 rue de la République
71350 Verdun sur le Doubs
Tél. 03 85 91 90 33
Fax 03 85 91 92 77

dornierimmobilier@wanadoo.fr



Retrospective

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Le 7 janvier dernier, pour marquer le début de cette nouvelle année, Monsieur le Maire, en présence de M. DICONNE, Conseiller Général, M. MORIN, Maire de Verjux, M. RETY, Maire de Sassenay, M. JONARD, Trésorier Municipal, des représentants de la Gendarmerie, entouré du conseil municipal, des employés des différents services, des Présidents d'associations, des membres du CCAS a accueilli les 28 nouvelles familles de notre commune.



Après les mots de bienvenue et les souhaits de bonne année et de réussite dans les projets de chacun, Daniel GALLAND a présenté les réalisations 2011 dans le domaine de la voirie, de l'environnement ou encore dans le domaine des services publics avec l'aménagement de l'accueil périscolaire, de l'accueil de loisirs et du relais assistantes maternelles et ce malgré un contexte difficile.

Il a également fait le point sur la révision du PLU et le transfert des compétences au Grand Chalon notamment dans les domaines suivants :

la petite enfance avec la création d'un grand service public ouvert à l'ensemble des habitants des 39 communes de la communauté d'agglomération, l'urgence sociale et l'hébergement d'urgence, l'insertion, le handicap, la santé publique et les gens du voyage, les personnes âgées, la gestion de l'eau et de l'assainissement, et l'urbanisme.

Puis, il a présenté les projets pour 2012 qui finalisés par le conseil municipal, porteront les efforts budgétaires sur la poursuite de travaux de voirie nécessaires au maintien des

infrastructures routières en bon état, l'entretien des bâtiments communaux, la création d'un city stade et la réfection extérieure de l'Eglise.

Après ce tour d'horizon, le verre de l'amitié réunit tous les participants autour d'un sympathique buffet permettant aux nouveaux habitants de faire connaissance avec les associations, les services municipaux et l'équipe municipale.

COLLECTE DES RESTOS DU CŒUR

Vendredi 17 et samedi 18 février dernier, le Centre Communal d'Actions Sociales a organisé pour la quatrième année une collecte de produits alimentaires, d'hygiène et d'alimentation pour bébés.

Pour l'occasion, les enfants du centre de loisirs, encadrés par Ermitas Euvrard, ont réalisé une affiche pour annoncer l'évènement. La générosité a opéré : 271 kg ont été collectés contre 165 kg en 2011, résultat dont on peut se féliciter quand on sait que le nombre de bénéficiaires (240 pour l'antenne de Verdun sur le Doubs) ne cesse d'augmenter et que le nombre de repas servis est d'environ 22 000 au cours de l'hiver.

Les produits ont été portés au local Restos du cœur à Verdun, les responsables se chargent du stockage et distribution aux plus démunis après étude de dossier.

Il ne semble pas inutile de rappeler combien ces dons sont essentiels



pour les bénéficiaires, qui, pour la plupart ne font qu'un court passage aux Restos le temps pour eux de surmonter un moment difficile ; ce dont personne n'est à l'abri.

Le CCAS et l'antenne de Verdun remercient l'ensemble des donateurs de notre commune.

Retrospective

LA VAGUE DES CLASSES EN 2

Depuis que la conscription n'est plus en vigueur, nous constatons que la gente masculine a cédé aux filles l'organisation de ces moments de retrouvailles si prisés dans nos communes rurales.

Cette année encore ce sont des volontaires féminines qui ont pris en mains la mise en place de cette vague qui a réuni 62 « classards » de 10 à 80 ans et 174 convives au repas.

Ce grand moment a eu lieu le 28 avril dernier, avec heureusement un beau soleil.

La fanfare ouvrait le défilé, composé de tous « les classades et classards » disposés quelque peu en désordre, ce qui ne facilite pas la prise de clichés. La participation de Marcel BONIN, avec ses anciennes voitures a permis de véhiculer les moins valides sur le parcours.

Au retour, la présidente Lucie FOURNIER assistée du jeune doyen de 80 ans, Marcel MALFONDET déposa une gerbe au monument aux Morts.

S'en suivit une séance de prises de vue dans le parc de la mairie afin d'immortaliser cet événement.



Mais tout cela exige de reprendre des forces avec d'une part, l'apéritif offert par la municipalité, puis le succulent repas concocté par le traiteur « La ferme Saint Martin » à Saint Martin d'Auxy.

souvenirs de leur jeunesse avant de terminer par la soirée dansante qui les emmena vers une heure avancée de la nuit.

Félicitations et à l'année prochaine pour la « 3 ».

Ce moment de retrouvailles permit aux participants d'échanger de nombreux



Quoi de neuf

LA HALTE NAUTIQUE, LE RENOUVEAU

Après de nombreuses opérations que l'on qualifiera de désespérantes, cet équipement aménagé en 1992, va vivre une nouvelle saison qui nous le souhaitons vivement, satisfera les touristes, bateliers, promeneurs, utilisateurs de la voie bleue et autres candidats amateurs de convivialité dans un cadre champêtre exceptionnel au bord de notre « Saône » tout cela agrémenté d'un accueil et d'une restauration agréables.

Le dernier gérant ayant laissé le site dans un triste état, il a fallu



procéder à un nettoyage sévère, vérifier les installations électriques et hydrauliques assez rapidement afin de relancer cette nouvelle ouverture.

Béranger ROBART, qui a repris l'affaire, s'installe sous l'appellation « **Pirate des Caraïbes** », il a également mis la main à la pâte pour le nettoyage, la peinture et la décoration de ce « Repaire du Pirate ».

Enfin, une pergola mettra la terrasse à l'abri des éléments et permettra à la bonne saison de fonctionner normalement. En quelques mots, disons que notre halte nautique a subi un sérieux relookage et nous souhaitons au nouveau repreneur entière réussite. Il vous attend pour toute restauration, repas de famille, comité d'entreprise, mais également excursions nautiques.

Restaurant : 06 67 68 38 68 ou 07 60 44 08 09.

Conjointement à la restauration, l'espace camping, après une importante remise en état effectuée par les employés communaux



fonctionnera en régie communale distinctement du restaurant. Deux agents recrutés par la Mairie, auront en charge l'accueil des campeurs, l'entretien des sanitaires, des places et la réalisation de menus travaux de maintenance.

Nous pouvons simplement espérer que la météo nous donne à tous un petit coup de main, car l'endroit vit beaucoup mieux avec le soleil.

Renseignements et réservations au 07 62 92 32 63.



DANY taxi

06 82 69 52 97

7j/7 **24h/24** **03 85 91 67 03**



Transport malades assis
Conventionné Assurances Maladie
Toutes distances...

Commune de Stationnement

GERGY

Quoi de neuf

UNE AUTO ECOLE A GERGY

Le cabinet de Mme BRUNET étant libre à la suite de son départ en retraite, ne restera pas inoccupé très longtemps. Les locaux ainsi disponibles convenant à Mme GILOT Isabelle seront destinés à une nouvelle activité à Gergy, mais indispensable à tous puisqu'il est question d'apprendre à conduire.

Quelques travaux d'aménagement ont été réalisés par les employés communaux et des artisans locaux pour les ouvertures, le chauffage et la plomberie ainsi que l'installation électrique.

L'espace appelé à recevoir du public et éventuellement des personnes handicapées, a été équipé aux normes en vigueur, rampe d'accès pour les fauteuils, portes larges, wc surélevé, etc...

Cette nouvelle activité sera opérationnelle courant juillet 2012.

Dans le même immeuble, à l'étage, l'ancien bureau de Groupama et de l'association « Le Pont » subira également un bon rafraîchissement pour être transformé en studio.

Une pièce à vivre avec kitchenette, un cabinet de toilette ainsi qu'une petite chambre deviendront un petit locatif attrayant.



Fleurs de Gergy
Plantes à massifs, légumes,
chrysanthèmes, pensées
Périodes saisonnières - Pépinière sur commande
06 72 82 73 53 ou 06 37 43 19 41
26 rue Chariot - 71590 Gergy

Vie associative

TRÈS BELLE EXPOSITION DE L'ATELIER D'ART PLASTIQUE

Depuis la rentrée de septembre, une douzaine d'enfants se retrouvent le mercredi matin à L'Atelier d'Arts Plastiques du Foyer Rural animé par Rabia Moukhlesse Franoux, artiste plasticienne.

Dans cet atelier, les enfants âgés de 4 à 11 ans découvrent l'art sous toutes ses formes.

Le vendredi 30 mars, une exposition a permis de montrer les réalisations sur le thème de Carnaval.

Ce thème ludique et haut en couleurs a permis aux enfants de laisser parler leur imagination.

Peinture, collage, travail des matières ont ravi petits et grands, créant ainsi une exposition riche en couleurs qui a laissé les visiteurs admiratifs du talent de ces petites mains et les enfants très fiers de montrer, pour certains, leur première œuvre.

Après les explications sur la démarche artistique données par Rabia Moukhlesse Franoux, la parole était donnée aux enfants qui ont pu avec leurs mots expliquer comment ils avaient réalisé les masques exposés.



Les parents, les visiteurs, Monsieur le Maire et de nombreux Conseillers

Municipaux ont clôturé la visite par le verre de l'amitié.

REPAS DES CHEVEUX BLANCS

Comme il est de tradition depuis des décennies, le jeudi de l'Ascension, le 17 mai avait lieu le « Repas des Cheveux Blancs ».

Cette manifestation organisée par le Comité des Fêtes rassemble chaque année les personnes de la commune âgées de 70 ans et plus autour d'un repas convivial et chaleureux et dans une ambiance de retrouvailles entre habitants des différents secteurs de la commune. Préalablement, chaque bénéficiaire reçoit la visite d'un membre du Comité des Fêtes chargé des invitations.

Le jour venu, chaque bénévole, endosse le costume de serveur. La réussite de cette manifestation est à ce prix. Ainsi, on voit les uns et les autres s'activer au service tant pour les plats que pour les boissons. Après que certains aient poussé leur chansonnette, les invités se quittent en promettant de se retrouver l'année prochaine.

L'organisation de cette journée est possible grâce aux bénéfices réalisés au cours des manifestations programmées chaque année par le Comité des Fêtes sous la présidence de Monsieur Jérôme Roiron accompagné des bénévoles.

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) apporte également une aide financière à l'association.

RESTAURANT SCOLAIRE

L'association de la cantine scolaire a été créée il y a 65 ans afin de permettre aux enfants des hameaux de Villeneuve, de Bougerot et de Raconnay de rester à l'école et d'éviter les allers retours beaucoup plus longs en ce temps-là. Puis l'association a évolué avec le temps, permettant à tous les enfants scolarisés aux écoles primaire et maternelle de Gergy de venir les midis.

Un temps au foyer « Pierre Lapin », l'accueil a déménagé en **septembre 2001** pour s'installer depuis au restaurant scolaire, 19 rue de la Velle. Cela permet aux enfants de venir en toute sécurité car ils ne traversent pas de route.

Sont également confectionnés des repas pour le Centre de Loisirs, les mercredis et les petites vacances scolaires.

Contrairement à ce que peuvent penser certaines personnes, il s'agit d'une **cuisine traditionnelle** préparée le matin avec essentiellement des produits frais et non pas de plats cuisinés déjà prêts.

Des analyses bactériologiques des aliments et du matériel de cuisine sont effectuées régulièrement par un laboratoire de Louhans. Tous les résultats sont bons.

Au début des années 2000, le nombre moyen d'enfants par jour était de 75. Mais depuis ce nombre n'a cessé d'augmenter pour atteindre 145 enfants par jour. Soit un total de **21 867 repas** servis l'année dernière.

L'association emploie 7 personnes : Mmes Lambert, Naulin, Perreaut, Pichet, Selle, Vilas et Mr Mazué et la mairie met à disposition de l'association 2 personnes : Mmes Doval et Nicol, qui nous apportent une aide précieuse pour le service.

Les différentes manifestations permettent d'avoir un coût très faible pour les repas, 3,05€ pour les enfants en maternelle et 3,20€ pour les enfants en primaire.

Parmi ces manifestations, la brocante est organisée, depuis plus de 25 ans, chaque 2^e dimanche de janvier au Foyer Rural. Vous pouvez déjà

réserver pour l'année prochaine le dimanche 13 janvier 2013.

Il y a également la buvette à l'occasion de la fête de la musique organisée avec la Fanfare de Gergy.

Se sont succédés en tant que présidents : Mrs. Lapin, Thouvenel, Questat, Girardot, Genelot, Collin, Ducreux, Mme Sarre, Mrs. Limonet, Virot, Mazoyer, Mme Barraut et Mr Bruchon. Depuis 2000 c'est Odile Vincent qui occupe ce poste.

Si vous êtes intéressés par cette association, apporter vos idées et un peu de temps au service des enfants, l'accueil sera chaleureux, le bénévolat est très important à ce niveau. Depuis l'année dernière un site a été créé, il est géré par Damien-Marie Giraud, où vous pouvez trouver diverses infos (notamment les menus) : <http://cantinedegergy.jimdo.com/>



Des repas à thèmes sont prévus tous les ans : Noël, Pâques, Américain...

Le coin des plus grands

50^e ANNIVERSAIRE DE LA FNACA GERGY-ALLEREY-VERJUX

Notre comité a célébré comme il se doit le 19 mars 1962 le 50^e anniversaire du Cessez-le-Feu.

Le matin les cloches des 3 communes ont sonné à midi, heure de la signature du Cessez-le-Feu. Les représentants FNACA ont déposé une gerbe aux monuments aux Morts et ont lu l'ordre du jour du Général Ailleret.

A Allerey, Mme Simonet a déposé un bouquet de fleurs sur la tombe de son mari, mort pour la France en Algérie.

A Gergy, Mme Bouchard a déposé également un bouquet sur la tombe de son frère Lucien Boivin, mort pour la France.

Le Comité FNACA a accompagné ces 2 dames éprouvées par cette Guerre. Messieurs les Maires des 3 Communes étaient présents ainsi que de nombreuses personnes. En fin d'après-midi, un défilé a été organisé dans les communes de notre Comité.

Le Conseiller Général a déposé une gerbe au nom du Président du Conseil Général à Gergy. Les Maires des communes ont également déposé une gerbe aux monuments aux Morts des communes concernées. Notre Président a lu le manifeste national et a offert à l'issue des cérémonies la médaille du 50^e anniversaire du Cessez-le-Feu aux 3 municipalités.

Pour clore ce 50^e anniversaire, 77 convives se sont retrouvés le samedi 24 mars à l'Hostellerie Bourguignonne de Verdun sur le Doubs, repas honoré par la présence de M. le Maire et Madame.

Après le mot de bienvenue de notre Président, une pensée a été vers tous ceux qui nous ont quittés.

Merci à tous pour cette semaine inoubliable, souvenirs et émotion.

C. ALLIER



LA SOCIÉTÉ « FANFARE »

Riche de plus de 140 années d'existence, la fanfare de Gergy a su évoluer au fil des ans en s'adaptant aux attentes de son public et aux envies des musiciens.

Toujours alerte et prompt à l'action, la fanfare déploie toutes ses facettes au sein de la cité gergotine ainsi qu'en extérieur, tant pour les cérémonies commémoratives que pour les manifestations associatives (concerts, défilés, animations). Elle compte aujourd'hui une trentaine de musiciens où l'âge n'existe plus et l'inter-génération tient la première place. Le concert annuel de la fanfare symbolise pleinement cet état d'esprit où jeunes et moins jeunes s'impliquent pour assurer un spectacle en deux parties. Ce dernier allie dans un premier temps musiques de variétés, musiques de film et musiques traditionnelles, puis dans un second temps mise en scène

de sketches, de chants et de parodies en tous genres ; en bref « la fanfare s'amuse ! ».

Grâce à son école de musique et son équipe pédagogique dynamique, la fanfare accueille et accompagne la relève des musiciens de demain.

Dernièrement la fanfare a vécu un changement au sein de sa direction musicale en accueillant Cyril MILIEN. Fort d'un parcours musical varié, Cyril pratique la musique depuis plus de 30 ans, qui lui valent aujourd'hui une expérience diversifiée en tant que musicien, professeur et directeur d'harmonie. Actif et passionné, il est pleinement investi dans le monde musical, son activité actuelle en témoigne : direction de la batterie-fanfare de l'harmonie municipale de Chalon, professeur de tambour et batterie, musicien au sein du Brass Band du C.N.R. de Chalon, animateur d'un club musical en lycée, professeur de tuba. Tout comme Lionel CANAC, son prédécesseur, qui durant 13 ans a permis à notre société musicale d'évoluer au fil du temps, Cyril donne

tout son dynamisme à la direction de la fanfare de Gergy pour transmettre aux musiciens l'envie de s'impliquer dans la qualité de leur prestation musicale.

L'équipe dirigeante, soutenue par ses membres actifs, privilégie la convivialité tout en assurant une qualité musicale au diapason de toutes les oreilles. Pascale PERREAUT, sa Présidente, Cyril MILIEN, son Directeur et tous les musiciens vous réserveront un accueil chaleureux !

Vous avez déjà pratiqué la musique ou vous souhaitez découvrir notre univers, n'hésitez pas à venir rejoindre la fanfare « la musique c'est toujours mieux à plusieurs ! »

Nous vous donnons rendez-vous pour nos prochaines manifestations :

21 juin : Fête de la musique à Gergy,
13 juillet : Retraite aux flambeaux à Gergy,
14 juillet : Concerts à Gergy, St Loup Géanges et Allerey sur Saône,
10 septembre : Concert à Sassenay.

Contact :
Pascale PERREAUT 03.85.91.70.61



PERMANENCES DES ÉLUS

Vendredi de 16h30 à 17h30, M. Guy Morin, Adjoint responsable de la voirie et des réseaux.

Vendredi de 17h30 à 18h30 et sur rendez-vous

M. Bernard Parriault, Adjoint chargé de l'urbanisme et de l'environnement.

M. André Canac, Adjoint chargé des bâtiments communaux.

Samedi de 10h30 à 11h30, Mme Sylvie Thevenon, Adjointe chargée des dossiers d'aide sociale et de retraite.

M. Daniel Galland, Maire, sur rendez-vous.

Mme Annie Miconnet, 1ère Adjointe, sur rendez-vous.

ASSISTANTE SOCIALE

Mme Taillardet, assistante sociale, assure une permanence en mairie, chaque mardi matin de 10h à 12h. On peut aussi lui téléphoner au 03 85 87 65 10, au Centre Médico-Social, 4 rue des Halles à CHAGNY.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les inscriptions sur les listes électorales doivent être effectuées **chaque année avant le 31 décembre**.

Doivent s'y inscrire tous les nouveaux habitants et les jeunes non encore inscrits, qui atteindront l'âge de 18 ans avant le 1er mars 2013. Se munir du livret de famille.

Attention ! aucune inscription n'est faite d'office.

TÉLÉPRÉSENCE

Vous êtes seul, isolé, handicapé ou malade, votre sécurité passe par la télé présence.

Coût : 25 € /mois

45.73 € de frais de dossier (pris en charge par le CCAS).

Aide (en fonction des ressources) : Conseil Général, CCAS, caisses de retraite. Renseignements en Mairie.

GARDERIE

Elle fonctionne chaque jour d'école de **7h30 à 9h** et de **16h30 à 18h50**. Inscription en Mairie.

HALTE GARDERIE

(enfants de 3 mois à 6 ans) en période scolaire.

Elle est ouverte **le lundi et jeudi de 9h15 à 12h15**,

et **le vendredi de 9h15 à 16h15** (journée continue avec possibilité de repas) (03 85 98 12 98).

ESPACE MULTIMÉDIA

Les horaires et tarifs sont disponibles à l'espace multimédia (03 85 91 77 63).

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Permanences **lundi de 15h à 17h, jeudi de 16h30 à 18h30**.

Activités d'éveil : **mardi de 9h à 11h30 et jeudi de 13h30 à 16h15** (03 85 98 12 97).

CENTRE DE LOISIRS LE MERCREDI

Il fonctionne **le mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h**, avec possibilité de garderie avant ou après et repas le midi.

MAISON DES JEUNES

Les horaires sont disponibles sur le site www.gergy.fr ou à la maison des jeunes (03 85 91 68 96).

BIBLIOTHÈQUE

Le mardi de 10h à 12h, mercredi de 14h à 17h30, vendredi de 16h30 à 19h et samedi de 10h à 12h.

TRANSPORTS URBAINS

Carnets en vente au bureau de Tabac.

OFFICES RELIGIEUX

Le **1^{er} et 3^e dimanche du mois à 11h**. (voir panneau d'affichage à l'entrée de l'église).

GENDARMERIE _____ 17

SAMU _____ 15

POMPIERS _____ 18 ou 112

CORRESPONDANT DE PRESSE : M. Eric FARION est à la disposition des particuliers et des sociétés, pour leurs manifestations 03.85.91.73.51

COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE

Bureau de la Mutualité Française, 18 place de la Liberté, Verdun sur le Doubs. Permanences **lundi de 9h30 à 12h**.
Tél : 06 72 50 88 65

ASSOCIATION D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES OU MALADES ISOLÉES

Présidente Mme Josette Ravenet. Bureau de la Mutualité Française, 18 place de la Liberté, 71350 Verdun-sur-le-Doubs, Tél. 03 85 43 71 71. Permanences **lundi au vendredi 8h30 à 12h, après-midi sur rendez-vous (sauf vendredi)**.

A.D.M.R.

Aide à la famille et aux personnes âgées, 28 rue de la République, 71350 Verdun-sur-le-Doubs. Tél : 03 85 91 85 53
Permanences tous les vendredis de 13h30 à 16h30.

DÉCHETTERIES

Vous pouvez utiliser les déchetteries de la Communauté d'Agglomération du 1/05 au 31/10

Chalon-sur-Saône : Rue des Frères Lumière.

Du **lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h (fermée le jeudi)**.

Fragnes : **lundi après-midi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : 9h à 12h et de 14h à 19h. Fermé : lundi matin, mercredi**

Allerey-sur-Saône : À partir du 15 avril : **lundi, mardi, jeudi 14h à 18h30, mercredi 9h à 12h et 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h30 et 14h à 18h30**

BANQUES

LA POSTE : bureau ouvert au public, du **lundi au vendredi de 9h à 12h et le samedi de 9h à 11h30**.
Levée du courrier **15h30 et le samedi 11h**.

CAISSE D'ÉPARGNE : ouverture au public

du **mardi au vendredi de 8h30 à 12h** et sur rendez-vous l'après-midi de **13h30 à 17h30**.

le samedi de 8h30 à 12h15. Retrait automatique 24h/24.

TRÉSORERIE DE VERDUN SUR LE DOUBS

Ouverture au public du **lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h**.

SERVICE DES EAUX

Lyonnaise des Eaux 0.810.373.373

Urgence Sécurité Gaz : appeler GrDF au 0 88 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Pour le raccordement au gaz naturel : appeler le GrDF (prix d'un appel local) au 0 810 224 000

Si vous avez un contrat de gaz naturel ou d'électricité

Gaz de France DolceVita : 09 69 324 324 (appel non surtaxé) ou www.dolcevita.gazdefrance.fr

Nos très sincères remerciements aux annonceurs qui ont permis la réalisation de ce bulletin et des numéros précédents. Leur fidélité constitue pour nous le meilleur des encouragements.

CHARPENTE – ESCALIERS – MENUISERIE
PARQUET – COUVERTURE



MENUISERIE VARRAULT
71590 GERGY
TEL / FAX : 03 . 85 . 91 . 60 . 83

JLM IMMOBILIER
52 Grande rue
71380 SAINT MARCEL
Tel : 03 85 45 11 88
Fax : 03 85 41 37 20
E-mail : michel@jlmimmobilier.com



VOUS AVEZ UN PROJET IMMOBILIER !
ACHAT
VENTE
LOCATION
ESTIMATION ou EXPERTISE
FAITES CONFIANCE A VOTRE AGENT IMMOBILIER DE PROXIMITE
Pour tous renseignements, adressez vous à :
Monsieur Michel Pechoux, 3 rue Chardonnet 71590 GERGY
Tel 06 15 15 22 20
Vous pouvez visualiser nos offres sur www.immobilier-chalonsursaone.com

PAT-ROUILLE SERVICES

ENTREPRISE AGRÉÉE SERVICES À LA PERSONNE
PETITS TRAVAUX DE BRICOLAGE ET JARDINAGE
INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR





14, rue du Lavoir - BOUGEROT 71590 GERGY
Tél. 09 64 20 96 50 / 06 19 11 22 36 - mail : pat-rouille@orange.fr
SIRET 514 784 271 00017 - APE 9609Z

**BOURGOGNE
— REPAS —**



Livraison de repas pour :

- la restauration scolaire et en centre de loisirs,
- les personnes âgées à domicile ou en résidence,
- les entreprises.

Z.A. du Bois Bernoux - 71290 CUISERY
Tél. 03 85 40 09 51 - Fax 03 85 40 09 63
www.bourgogne-repas.fr


Ets. BOISSON
Jardinerie

Pépinière - Horticulture
Plantes vertes et fleuries
Poteries - Déco - Cadeaux
Spa - Hammam - Sauna - Mobilier de jardin
65, Route de Chalon - 71590 GERGY
Tél. 03 85 91 70 70



ESPACE Aubade
SANTAIRE - CARRELAGE - CHAUFFAGE

vosre Salle de Bains



COMPTOIR DES FERS
Chalon
Rue Georges Derrien
Tél. 03 85 47 23 38 Fax 03 85 47 23 24

Le Secret des Pains

Boulangerie / Pâtisserie
Pains Spécialisés / Viennoiseries
Pices Montées / Bûchettes / Mariages



2 rue Louis Loronchet - 71590 Geroy
Tél. 03 85 91 61 98
Ouvert de 8h à 13h et de 13h30 à 19h30
Fermé le Lundi

POMPES FUNÈRES - MARBRERIE • BRIGITTE ROLLAND

SAINT MARCEL 71380 - 77 Grande rue - 03 85 41 26 66

Chalon-sur-Saône 71100 - 19 Grande Rue Saint Cosme
03 85 45 74 99

Varennes le Grand 71240 - 12 rue du 8 mai 1945
03 85 46 79 34

Ouroux-sur-Saône 71370 - 122 route de Chalon
03 85 41 03 94

Verdun sur le Doubs 71350 - 29 rue de la République
03 85 41 67 70

COIFFURE CLAUDETTE
Pour Elle et Lui

• Visagiste
• Salon Climatisé

44 Grande Rue
71590 GERGY www.coiffureclaudette.com Tél. 03 85 91 64 85



PLOMBERIE CHAUFFAGE
Installation - Dépannage

CRETIN Philippe
Tél. 03 85 91 76 78 - Portable 06 03 48 18 37
30, rue de Mervin - 71590 GERGY
N° SIRET 419 342 589 00019

